

Votre enfant participe régulièrement à un atelier « Jeu d’Echecs » dans son établissement scolaire. Pour valoriser cette activité et le travail de l’animateur, il serait souhaitable qu’il soit licencié à la Fédération Française des Echecs ( licence « loisir » - coût 3€) qui comprend une assurance et lui permettra de participer aux championnats scolaires, au championnat rapide de ligue jeunes ( 9 juin - Place du Capitole), à divers tournois ou animations qui lui seront indiqués par son animateur ou sur votre adresse mail, à une séance de perfectionnement dans le club de votre choix.

Vous trouverez la liste des différents clubs de l’AVEYRON ci-dessous et nous vous remercions de bien vouloir indiquer à quel club vous souhaitez que votre enfant soit affilié.

**Ligue-Midi-Pyrénées des Échecs** <http://www.lmpe.org>

c/o CROS Comité Régional Olympique et Sportif 7, rue André Citroën – 31130 Balma

Madame – Monsieur : …………………………………. souhaite que leur enfant : …………………………………….

Date de naissance : ……………….. Adresse : ……………………………………………………………………………..

Soit licencié au club de : ……………………………… votre mail : …………………………………………………….

Etablissement scolaire fréquenté : ………………………………………………. Ville : …………………………………

Joindre un chèque de 3€ à l’ordre du club choisi (merci). Signature :

AUBIN [Les Echecs du Bassin](http://www.echecs.asso.fr/FicheClub.aspx?Ref=2573)

MILLAU [MJC Millau-Echecs](http://www.echecs.asso.fr/FicheClub.aspx?Ref=1259)

RODEZ [MJC Rodez - Echecs](http://www.echecs.asso.fr/FicheClub.aspx?Ref=1270)